

TANGUY LE BRETON, CONSEILLER CONSULAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION DES PAYS-BAS ET CONSEILLER AFE



Tanguy LE BRETON, 50 ans, vit avec son épouse néerlandaise Yvonne à Amsterdam, ville capitale des Pays-Bas. Originaire des côtes d'Armor par son père (Saint-Brieuc) et du Tarn par sa mère (Carmaux), il passe son enfance en région parisienne (Rueil-Malmaison) avant de faire ses études à Rouen (Ecole d'ingénieur et Institut d'Administration des Entreprises). C'est de cette époque étudiante que datent ses premiers engagements associatifs (vice-président de la junior entreprise puis président du bureau des élèves de son école, président d'un syndicat étudiant à l'université) et sa passion pour la course à pieds (co-fondateur du Marathon International Jeanne d'Arc).

Sa carrière professionnelle commence par une mission – en tant qu'entrepreneur individuel – à l'assemblée nationale où il réalise plusieurs projets informatiques pour le bureau des transports. Il a ensuite une expérience politique passionnante avec François GAUTIER, sénateur et maire de Rouen : il est son assistant parlementaire au sénat et l'un de ses collaborateurs au sein de son cabinet à la mairie. Ces expériences confirment l'intérêt pour l'action publique et l'engagement associatif de Tanguy.

Il découvre les Pays-Bas en 1996, envoyé par le ministère des affaires étrangères à La Haye pour une mission de deux ans comme directeur-adjoint de l'Institut français puis directeur de l'Alliance française. Au début des années 2000, il retourne aux Pays-Bas comme consultant ICT chez ING, où il restera jusqu'en 2016.

Tanguy travaille actuellement à un nouveau projet professionnel, centré sur les services aux expatriés et aux synergies entre la France et les Pays-Bas.

Pourquoi vous êtes-vous engagé dans les élections consulaires?

Elu à l'AFE en 2006, j'ai proposé une vision indépendante de l'engagement politique, en dehors des partis, avec pour seul horizon celui d'être l'élu de tous et de servir l'intérêt général sans tomber dans les multiples pièges du clientélisme. Mon engagement répond à cette exigence de faire de la politique autrement, avec des méthodes modernes et efficaces et en incluant des aspects complémentaires tels que l'animation de la communauté, la participation et le partage de l'information, etc. Et j'ai le plaisir de constater que cela fonctionne puisque les Français des Pays-Bas ont choisi majoritairement ce projet lors des élections consulaires, et lui apportent clairement leur confiance.

Comme je l'avais fait lors de mon premier mandat à l'AFE en 2006, j'ai proposé à une nouvelle équipe de partager le mandat de conseiller consulaire dans le temps afin de permettre à 6 colistiers d'être élus – chacun 2 ans – sur la durée du mandat de 6 ans. Notre liste « Ensemble, mieux vivre aux Pays-Bas » a remporté les élections consulaires et a obtenu 2 sièges de conseillers consulaires que nous nous sommes engagés à partager. Ma collègue Maryse IMBAULT et moi-même allons donc démissionner prochainement pour laisser la place à nos suivants de liste - Brieuc-Yves Mellouki CADAT et Marie-Christine KOK ESCALLE - que nous avons préparés à leur mandat de conseiller consulaire.



Les candidats de la liste « Ensemble, mieux vivre aux Pays-Bas » qui a remporté le plus grand nombre de voix aux élections consulaires de 2014 avec 2 conseillers et 1 délégué

Vous allez bientôt quitter vos fonctions de conseiller consulaire. Quel bilan tirez-vous de vos deux années de mandat et que souhaitez-vous à vos successeurs?

Notre bilan après deux ans est assez dense. Nous avons réalisé tout un ensemble d'actions dans le cadre de nos 4 priorités : animer la communauté et partager l'information, aider à l'intégration dans notre pays hôte, offrir le meilleur enseignement possible, valoriser notre culture et langue en partage.

En parallèle de notre mandat, nous avons créé l'association Français des Pays-Bas pour associer le plus largement nos compatriotes à notre travail et stimuler la participation, le partage de l'information et de l'expérience.

Mon grand regret est de voir notre principal partenaire en tant qu'élu, l'administration française du ministère des affaires étrangères, souffrir de ne pas pouvoir s'adapter suffisamment rapidement et sagement aux changements pourtant nécessaires, surtout quand les moyens se réduisent et pas les missions. Ce ministère manque également de grands spécialistes au niveau de ses hauts fonctionnaires : à son retour à Paris après un poste à l'étranger, on demande souvent à un diplomate d'assumer un rôle qui requiert des qualifications qu'il n'a pas toujours (responsable des ressources humaines, des systèmes informatiques, de l'enseignement français, etc.). La gestion immobilière en est une illustration douloureuse avec de nombreux gaspillages d'argent public.



Maryse Imbault, Hélène Le Moing et Tanguy Le Breton, trois élus consulaires des Pays-Bas également élus AFE pour la circonscription du Benelux

Quelles sont, selon vous, les principales problématiques rencontrées par les français de votre circonscription et comment les politiques pourraient-ils y répondre?

Les Pays-Bas sont un pays dont le degré de développement et le niveau de vie sont plus élevés qu'en France ; les besoins de nos compatriotes sont avant tout l'accès aux informations liées à leur nationalité française (fiscalité, citoyenneté, état civil, questions juridiques en lien avec la France) et, pour ceux qui ont des enfants, la scolarisation dans le système de leur préférence ou la possibilité d'offrir un soutien en français pour les enfants binationaux. Les préoccupations économiques y sont également importantes.

Les élus consulaires attirent l'attention de l'administration française sur la nécessité de mieux s'adapter aux besoins de nos compatriotes, et si nécessaire pallient ce manque par leur propre action ou encouragent les associations actives au service de notre communauté.

Que comptez-vous faire dans les prochains mois?

Il y a encore beaucoup à faire pour répondre aux besoins de nos compatriotes, et cela passe souvent par des services que l'administration française ne sait pas, ne veut plus ou ne peut plus rendre (réduction de moyens et bientôt de missions). Les associations continueront à prendre le relais de manière utile et efficace et je continuerai, dans ce cadre, un rôle d'animation comme je le fais déjà depuis 10 ans.

Un des projets sur lequel je travaille est de créer de meilleures synergies entre deux communautés complémentaires qui, pour le moment, ne profitent pas assez l'une de l'autre: les francophones et les francophiles. J'ai créé une plateforme pour développer ces liens : www.lefrancofil.nl

Les Pays-Bas sont une source d'inspiration pour leurs bonnes pratiques dans tous les domaines et leurs actions en matières d'innovation méritent d'être mieux connues : c'est dans ce cadre que je vais consacrer mon énergie dans les prochains mois.

Pour finir, une petite anecdote sur la vue de français installés aux Pays-Bas?

Les différences culturelles entre Français et Néerlandais sont nombreuses et sont d'autant plus sensibles qu'elles sont difficiles à déceler, tant nos peuples se ressemblent physiquement et se connaissent mal. Ainsi, le style de communication (très direct chez les Néerlandais et plutôt indirect chez les Français) peut générer bien des incompréhensions voire des irritations. C'est ainsi que nos habitudes en termes de politesse s'opposent : la franchise néerlandaise qui est d'usage est perçue de manière choquante par les Français (qui cherchent un second degré qui n'existe pas), et l'art de sous-entendre ou de suggérer des Français n'est que rarement apprécié à sa juste valeur par des Néerlandais qui se limitent au premier degré.



Capture d'écran de la page d'accueil du site lefrancofil.nl

